

ler)
not)

Paroisse

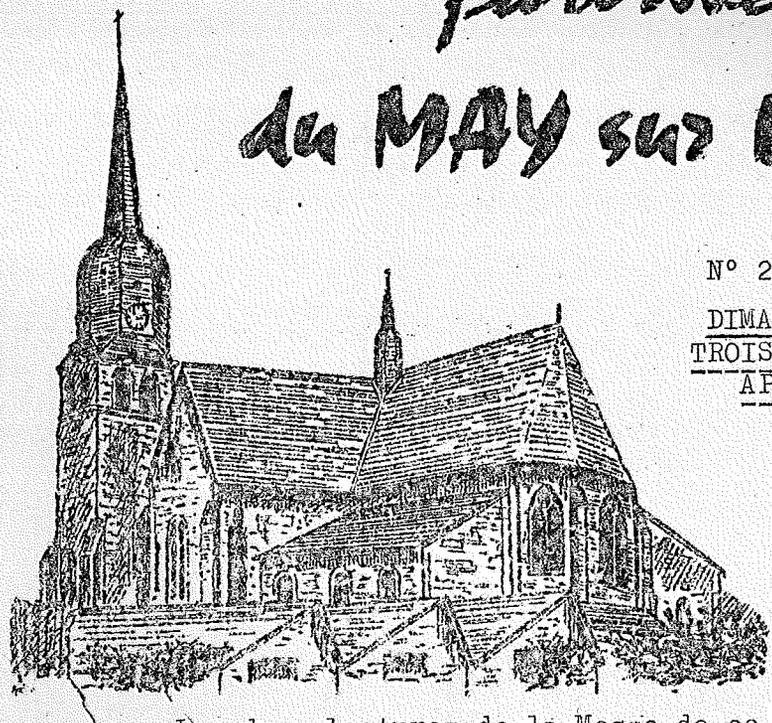
MB

du MAY sur EVRE

N° 27

DIMANCHE 27 AVRIL
TROISIEME DIMANCHE
APRES PAQUES

URANT
lasse)



déf.

Les deux lectures de la Messe de ce jour sont à ce point correspondantes qu'elles donnent véritablement le ton à la prière de ce Dimanche justement appelé le "Dimanche du Bon Pasteur."

"Vous étiez, dit l'Épître, comme des brebis égarées, mais vous êtes revenus à celui qui est le Berger et le gardien de vos âmes."

c)

Dans l'Évangile, le Seigneur se compare lui-même au berger. L'image nous est familière. Le berger, c'est celui qui veille sur le troupeau dont il a la garde, qui le protège et risque sa vie, au besoin, pour défendre chacune des brebis qui lui sont confiées, contre le loup et les voleurs: " C'EST MOI LE BON BERGER. JE CONNAIS MES BREBIS ET MES BREBIS ME CONNAISSENT..."

Le Christ nous connaît et nous aime depuis toujours. Il veille sur les siens et montre à chacun le chemin s'il veut bien se laisser guider.

Une question se pose: le connaissons-nous ce BERGER ? le CONNAISSONS-NOUS assez pour reconnaître sa voix, pour l'écouter et le suivre ?

Cette semaine : CEREMONIE DE CONFIRMATION

DEMAIN SOIR LUNDI à 20 H.30, SALLE DE CINEMA :

REUNION DES PARENTS, PARRAINS ET MARRAINES

auxquels pourront se joindre les personnes qui le désirent, pour la confirmation.

A cette réunion nous réfléchirons ensemble sur l'importance du Sacrement que vont recevoir vos enfants et sur la manière de les aider à continuer leur préparation. Nous préciserons également quelques détails sur la manière dont se déroulera la cérémonie.

VENDREDI SOIR, 2 MAI, A 20 H.30: CEREMONIE DE CONFIRMATION

Le Sacrement sera donné par Monseigneur QUELEN.

LES ENFANTS, AINSI QUE LEURS PARRAINS OU MARRAINES,
se rassembleront à 20 H. PRECISES, à l'ancienne école des garçons, rue St Louis.

Parents et amis, vous êtes bien entendu invités à assister les enfants dans cette cérémonie.

--:--:--:--:--:--

JEUDI 1er MAI : FETE DE ST JOSEPH, ARTISAN.

Messes à 7 H. - 9 H. et 11 H. (pas de Messe le soir)

--:--:--:--:--:--

DIMANCHE PROCHAIN 4 MAI, DANS LA PAROISSE :

A 10 H. CEREMONIE DE COMMUNION SOLENNELLE.

(les autres Messes ont lieu comme de coutume à 7 H. et 8 H.30)

Etant donné la facilité qu'il y a d'assister à une autre Messe, y compris celle du Samedi soir, LES PLACES, à la grand'Messe de 10 H. sont entièrement réservées aux Communiantes et à leurs familles.

Il sera attribué, à chaque Communiant, 12 places pour sa famille. Dans la semaine chaque famille recevra un plan des places d'église, avec sur ce plan l'indication des places qui leur sont réservées.

Il ne restera en surplus que quelques places libres que pourront utiliser les familles où il y aura plus de 12 membres présents. Les personnes qui assureront le service d'ordre aux portes de l'église, les indiqueront.

Il est entendu que dès que les enfants sont entrés à

l'église les places qui resteraient libres parce que les familles ne les ont pas toutes utilisées, ou parce qu'il y a des retardataires pourront alors être occupées, mais alors seulement par d'autres personnes.

L'APRES-MIDI à 16 H. CELEBRATION LITURGIQUE : LE CHRIST
LUMIERE DU MONDE, NOUS INVITE A ETRE LUMIERE PARMi NOS FRERES.

Nous invitons toute la Paroisse à s'unir dans la prière à ces enfants qui vont recevoir le Sacrement de Confirmation ou faire leur Communion Solennelle, car c'est toute notre communauté chrétienne qui prend la responsabilité d'aider ces enfants à vivre leur foi dans leur vie de tous les jours.

--:--:--:--:--:--:--:--:--

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE MISSION SUR "L'AUTORITE"
(suite de la feuille Paroissiale N°26)

... Toutes ces personnes parce-qu'elles ont acquis une compétence plus grande ou bien parcequ'elles voient plus clair sur tel ou tel point, ou parce qu'elles portent des préoccupations jusqu'ici mal exprimées, essaient de se faire entendre et de prendre une part dans les discussions qui aboutissent aux décisions.

On passe de l'autorité exercée souverainement par un seul à une autorité partagée, communautaire.

cela ne détruit absolument pas le rôle du responsable principal, qu'il soit le chef de famille, le directeur d'une entreprise, le chef politique, le curé d'une paroisse ou le Pape dans l'Eglise.

Comment l'Eglise juge-t-elle cette évolution de l'exercice de l'autorité ?

1. Elle souligne deux dangers à éviter.
2. Elle se réjouit grandement.

1. Elle souligne deux dangers à éviter: pagaïe, coupure.

Pagaïe : chacun décidant d'en faire à sa tête et refusant toute autorité ou toute loi. ce qui conduit à l'anarchie, à la destruction de la société.

Pour éviter ce risque l'Eglise invite les hommes au DIALOGUE vrai, qui consiste non seulement à exposer son point de vue mais aussi à entendre le point de vue des autres et à admettre ce qui est valable chez les autres. Elle invite également les hommes à se soucier toujours du BIEN COMMUN en dépassant l'intérêt individuel. (à suivre.)

- INTENTIONS DES MESSES DE LA SEMAINE -

- DIMANCHE : 7 H. - Joseph MUSSET
27 8 H.30 - Viv. et déf. d'une famille
- AVRIL 10 H.30 - Mr TAUPIN
A.M. - Michel BEIGNON (of. par pers.us. CHUPIN-PENOT)
- Marie PIERDON
- LUNDI 28 : 7 H. - Daniel MERLET (of. par un camarade)
7 H.30 - Epoux MOUSSEAU-MERLET
19 H. - Intention particulière
A.M. - Ames du Purgatoire
- MARDI 29 : 7 H. - André BROCHU
7 H.30 - Albert TRICOIRE
19 H. - Déf. Familles BRILLOUET-BIDET
A.M. - Mme Gabrielle COUSSEAU
- Famille TRICOIRE-BROSSET
- MERCREDI : 7 H. - Intention particulière
30 11 H. - Joseph GOURDON et sa famille
19 H. - Famille REVEILLERE-COURCAULT
A.M. - Joseph MERLET et sa fille
- Daniel MERLET (of. par camarades de la classe)
- JEUDI 7 H. - Famille METAYER-DUPE
1er MAI 9 H. - Mr TAUPIN (of par personnel de l'usine)
11 H. - Messé de Mariage
Pas de Messe le soir.
A.M. - Intention particulière
- Claude THOMELIN
- Famille BUREAU-GUIBERT
- VENDREDI : 7 H. - Viv. et déf. famille PENOT-BOCHEREAU
2 7 H.30 - En l'honneur de N.D. et âmes du Purgatoire
19 H. - Famille HUMEAU-THOMAS
A.M. - Ames du Purgatoire
- En l'honneur de N.D. de Lourdes
- SAMEDI 3 : 7 H. - Madeleine BENAITEAU
7 H.30 - Marie MERLET femme LIBEAU
20 H. - Famille RIPOCHE (La Combe)
A.M. - En l'honneur de la Ste Vierge
- Viv. et déf. familles LANDREAU-DURAND-COURANT
- DIMANCHE 7 H. - Messe Anniversaire Mère PIFFARD
8 H.30 - Viv. et déf. des Etablissements TAUPIN
10 H.30 - Joseph GOURDON et sa famille
A.M. - Familles GRASSET-AUDUSSEAU-HUMEAU
- Famille Jean MERLET (La Villette)